Minute sécurité

Risque de chute en hauteur : conformité du garde-corps

Règle d'or n° 2

Un garde-corps doit empêcher la chute, soit au-dessus, soit au-dessous, soit à travers.

Un garde-corps conforme comporte une lisse, une lisse intermédiaire et une plinthe. Il doit être fixé, solide, continu, en état et non démontable sans outil.

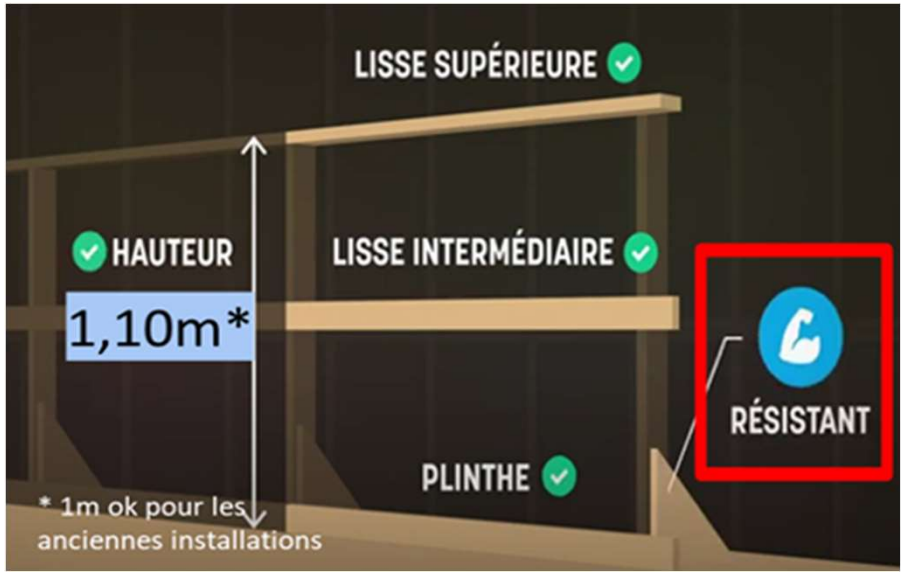

Garde-corps complet

Je signale tout garde-corps non-conforme.

Je ne modifie jamais un garde-corps sans une autorisation écrite de ma hiérarchie.

Travail en hauteur : j'utilise toujours les moyens de protection adaptés contre les chutes, en privilégiant une protection collective